

Déclaration de la CFE-CGC Métiers de l'Emploi lors du CSE du 28 novembre 2024

Le projet " *Evolution du processus d'inscription au contrat d'engagement* " ne cesse de nous interroger et de nous inquiéter.

Notre priorité est de défendre le personnel et nous assurer de la faisabilité de ce projet en nous attachant à vérifier que tous les moyens humains, matériels, logistiques et d'accompagnement sont mis à disposition des agents de notre établissement.

Nous devons aussi nous assurer que les délais de mise en œuvre sont tenables en ayant comme objectif premier de ne pas dégrader les conditions de travail des agents, tout en offrant un service de qualité à nos usagers.

Le projet « *Evolution du processus d'inscription au contrat d'engagement* », n'est pas une simple évolution, **c'est une révolution qui va se mettre en place de manière massive et brutale.**

Et de trop grandes interrogations et inquiétudes demeurent **à 1 mois de son application** :

- de nombreux décrets qui impactent la mise en œuvre ne sont toujours pas pris
- un système d'information qui reste inadapté aux réalités du terrain.
- La frilosité, voire l'animosité, de certains de nos partenaires ne peuvent être ignorées et font craindre que l'ensemble des tâches inhérentes au processus d'inscription, d'orientation, de diagnostic et de contrat d'engagement ne reposent en totalité sur les seules épaules des agents France Travail.
- Les moyens humains ne seront pas au rendez-vous voire seront diminués ! Il faut faire plus avec moins d'agents.
- Et une fois encore des managers coincés entre le marteau et l'enclume ! Chargés de présenter, d'accompagner, de planifier, de mettre en œuvre et de réussir l'impossible !

Au regard des échanges et des réponses apportées, en prenant en compte des éléments recueillis en interne et en externe, peut-on croire qu'une mise en œuvre au 1^{er} janvier dans de bonnes conditions est réaliste sans dégradation des conditions de travail de nos collègues ?

Cela nous semble impossible, irréaliste et utopique !

C'est pour toutes ces raisons que la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** s'est prononcée **CONTRE** ce projet.